

L'environnement : une grande cause... locale

Quelques milliers d'associations naissent et meurent chaque année au gré des problèmes locaux soulevés par l'urbanisation et l'aménagement.

Bruno Maresca

Chaque année, 1 500 à 2 000 associations apparaissent pour défendre un patrimoine naturel menacé par les progrès de l'urbanisation, pour s'opposer à des nuisances, ou encore pour favoriser la découverte et la gestion des milieux naturels. Malgré la multiplication de ces groupes locaux, la part des Français, entre 2 et 3 %, qui déclarent adhérer à une association de défense de l'environnement reste stable. Cela s'explique par la courte durée de vie d'un grand nombre de ces associations. De ce fait, il est difficile d'inventorier la multitude des groupes locaux et de connaître leur degré réel d'activité. Le service de la recherche du ministère de l'Environnement a confié au CRÉDOC le soin d'observer le fonctionnement de ce réseau associatif, notamment dans deux régions contrastées, l'Auvergne et l'Île-de-France. Au niveau le plus local, ce réseau remplit une fonction essentielle de démocratie participative tant pour sauvegarder les milieux naturels que pour améliorer la qualité de la vie. Reconnues comme des aiguillons et des relais de la gestion publique, les associations assurent une fonction de veille sur les questions d'environnement.

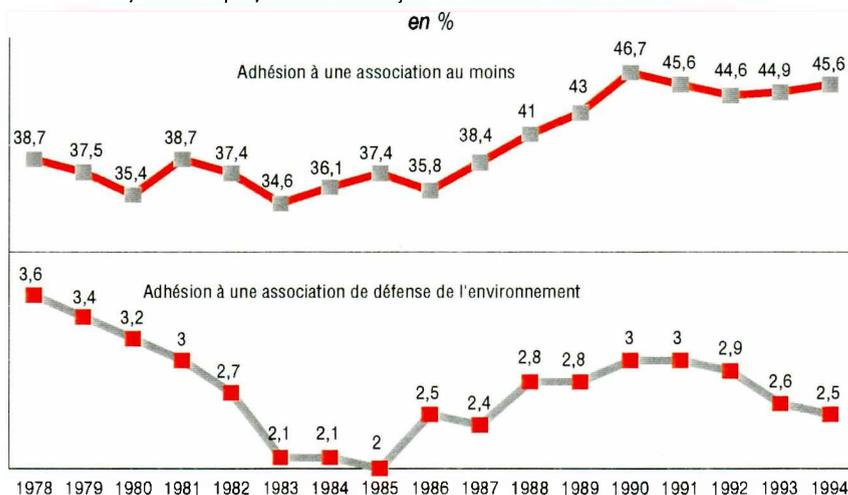
Des "environnementalistes" aux "naturalistes"

Localement les questions d'environnement mobilisent des personnes poursuivant des intérêts très divers. A côté de comités de résidents, ou de syndicats de propriétaires, qui craignent que leur qualité de vie, ou leurs biens, ne soient lésés par des projets d'urbanisme, d'infrastructures, ou par

des installations polluantes, existe une grande diversité d'usagers de la nature : certains anciennement organisés, pêcheurs, chasseurs, d'autres nés de la vogue des sports de nature, randonnée, canoë-kayak, etc. De ces « environnementalistes » préoccupés de cadre de vie et d'organisation de certains usages, sont proches les associations plus « consuméristes » se préoccupant des transports pu-

Un taux d'adhésion plutôt stable depuis 15 ans

Proportion de Français déclarant adhérer à une association de défense de l'environnement comparée à la proportion de Français adhérant à une association au moins

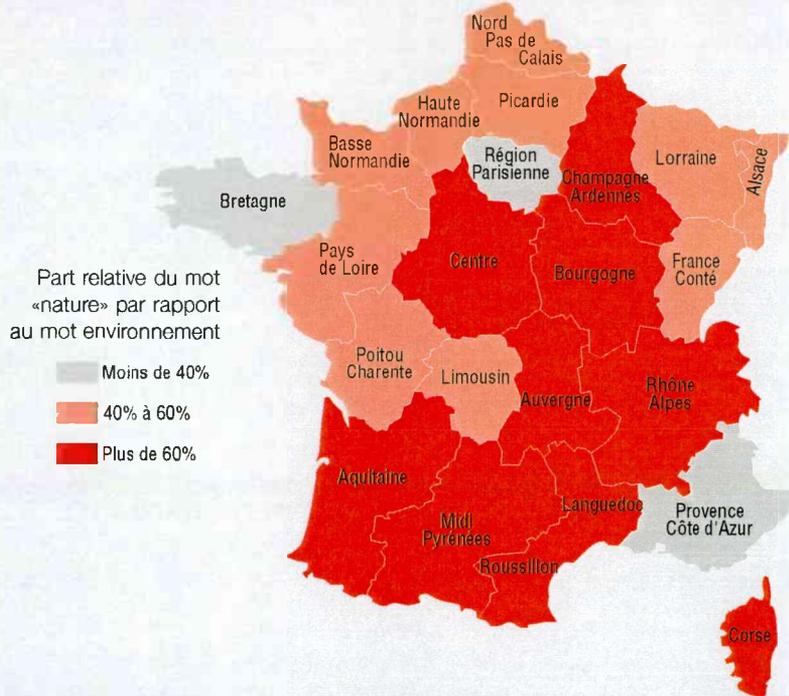


Si la moitié des Français se déclarent prêts à faire partie d'une association de défense de l'environnement (51 % en 1993, source OIP), seuls 2,5 % le font effectivement en 1994, soit environ 1 million de personnes. Plutôt stable depuis la fin des années soixante-dix, ce taux a connu un fléchissement au milieu de la décennie quatre-vingt. D'une manière générale, tant les créations d'associations que les adhésions suivent les fluctuations de la vitalité associative dans son ensemble.

Source : CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations des Français

Environnementalistes et naturalistes n'ont pas le même poids selon les régions

Poids relatif des mots «environnement» et «nature» dans les intitulés des associations agréées



Source : Ministère de l'Environnement, 1991 / traitement CREDOC

L'affichage des concepts d'environnement (préoccupations de défense du cadre de vie et de la qualité de la vie) et de nature (préoccupations de sauvegarde des espèces et des milieux naturels) dans les intitulés des associations agréées marque les différences de sensibilité selon les régions. Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Bretagne sont très environnementalistes, alors que les régions très rurales, mais aussi Rhône-Alpes, sont très naturalistes. Entre les deux, les régions à fort tissu industriel du nord-ouest et du nord-est affichent les deux préoccupations.

foyers ruraux, les associations d'usagers des transports, les associations de protection des sites et des paysages, les groupes d'agriculture biologique, etc.

Les associations qui se préoccupent des questions d'environnement forment une nébuleuse dont les limites sont difficiles à fixer, ce qui rend impossible tout inventaire exhaustif.

Une préoccupation forte dans les espaces péri-urbains

Les associations de défense de l'environnement sont plus nombreuses et plus actives dans les zones résidentielles, là où les classes moyennes et supérieures se préoccupent de sauvegarder un cadre de vie privilégié. Les cadres supérieurs sont les plus mobilisés : 10 % adhèrent à un groupe de défense de l'environnement ou de protection de la nature, contre 3 % en moyenne. Dans des départements aussi différents que le Puy-de-Dôme et la Seine-et-Marne, la composition sociologique des bureaux des associations de défense de l'environnement est très similaire : 50 % de ces membres actifs sont cadres supérieurs, professions libérales et chefs d'entreprise, 15 à 20 % professions intermédiaires, 20 à 25 % retraités ou inactifs, et dans les deux cas, on compte seulement 2 % d'agriculteurs.

Grande spécificité de ce mouvement, il se développe là où le front de l'urbanisation progresse et menace de disparition les espaces naturels et les formes anciennes d'habitat. Même s'il existe des groupes actifs un peu partout, ils sont très peu nombreux dans l'espace rural quand n'existe pas de milieu naturel remarquable. Au cœur des grandes agglomérations, existent surtout des comités de quartiers, de sauvegarde des centres-villes, et des espaces verts. C'est la situation qu'on observe à Paris mais aussi sur la Côte d'Azur. Les groupes de naturalistes ou d'usagers de la nature sont quasi inexistantes. Dans les régions les moins denses, comme l'Auvergne, c'est aussi dans les espaces résidentiels que fleurissent les associations : 80 % se trouvent dans les zones de vallées le long des grands axes de communication et dans l'orbite des centres urbains. Mais dans ces régions où les richesses naturelles sont très présentes, les associations se préoccupent plus de la protection de la nature que du cadre de vie.

blics, de la gestion des déchets ménagers, ou bien plus « régionalistes », alliant au développement local la mise en valeur des sites et la conservation du patrimoine.

Les « naturalistes » constituent une famille bien distincte, dont le noyau sont les associations d'étude de la faune et de la flore et de protection des milieux naturels remarquables. Issues de la tradition des sociétés savantes, la plupart sont spécialisées et ont un audience nationale. Au niveau local, des groupes d'amateurs satisfont le besoin grandissant d'information et de découverte de la nature des classes moyennes et supérieures de la population. Proches de ce pôle naturaliste, sont apparues des associations pour gérer des espaces naturels, parcs régionaux, espaces verts péri-urbains. A une autre échelle, des institutions comme le Conservatoire du littoral ont pour objet d'acquérir des terrains pour protéger des milieux naturels. Moins souvent revendicative, la sensibilité naturaliste cultive plutôt les compétences scientifiques.

A mi-chemin de ces deux pôles, des asso-

ciations ont des objectifs moins spécialisés et moins focalisés sur un espace local : en particulier les unions ou fédérations regroupant des associations locales qui se préoccupent autant d'environnement que de protection de la nature. En Seine-et-Marne comme dans le Puy-de-Dôme, 10 % des associations sont de ce type. Elles bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle forte. Leur aire d'intervention s'affranchit des intérêts locaux et leurs compétences sont plus affirmées. Les plus importantes, on en compte trois à cinq au maximum par département, participent aux comités départementaux d'hygiène des sites, des carrières, etc. Elles ont le pouvoir de peser sur les décisions des pouvoirs publics, en maniant notamment le recours administratif et juridique.

Si ces trois grandes catégories d'associations rassemblent l'essentiel des « écologistes de terrain », d'autres composantes s'associent à l'idéal de la préservation de la nature : les clubs d'initiation unifiés par des fédérations nationales, les sociétés communales de pêche ou de chasse, les

Le cas de la Seine-et-Marne est un très bon exemple de contexte intermédiaire. Les associations se concentrent dans deux espaces très différents : une zone naturelle et résidentielle privilégiée le long des boucles de la Seine et autour du massif forestier de Fontainebleau ; le secteur d'urbanisation rapide sur le front de l'agglomération parisienne, en particulier autour des villes nouvelles de Melun-Sénart et de Marne-la-Vallée. Ailleurs on trouve des groupes plus isolés, actifs surtout là où existent des projets de parcs naturels régionaux, boucles de la Marne au nord, Gâtinais au sud. La partie la plus agricole, la Brie, est quasiment vide d'associations de protection de la nature.

naliser par l'agrément, les subventions, la participation à des commissions administratives, etc. Les associations locales les plus actives sont perçues par les adminis-

trations départementales ou régionales comme des relais pouvant appuyer les politiques d'environnement auprès des élus locaux.

Un réseau dense mais peu structuré

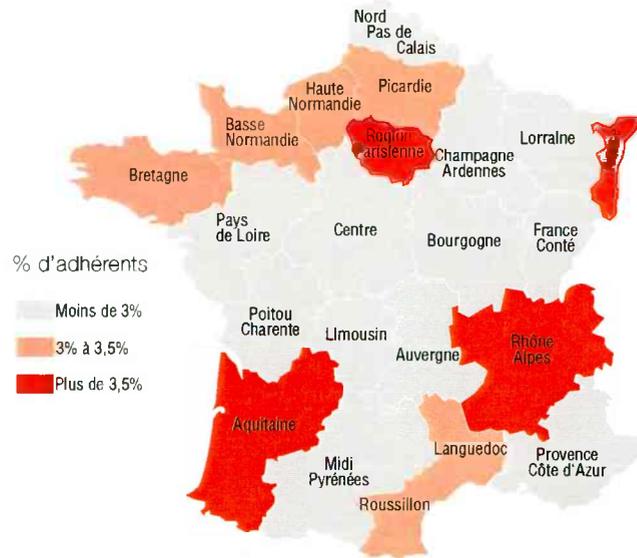
La nébuleuse des militants de la défense de l'environnement se cristallise dans des groupes locaux dont la durée de vie est souvent faible : ils sont actifs les quelques années, trois à cinq ans, pendant lesquelles dure la mobilisation contre les nuisances ou contre des projets contestés. Beaucoup entrent ensuite en sommeil, ce qui n'empêche pas les quelques militants de poursuivre dans d'autres structures, ou de rester simplement en état de « veille » sur tout ce qui intéresse l'environnement.

Ne perdurent que les associations qui renouvellent leurs centres d'intérêt, soit en s'ouvrant à l'initiation à l'environnement, ou à l'animation du milieu local, soit en se spécialisant dans des actions de longue haleine, lutte contre le bruit, les décharges, les carrières... Elles renforcent leurs liens dans des réseaux fonctionnant sur la proximité, à une échelle pluricommunale, mais aussi sur l'échange de compétences au niveau régional et national. Ces regroupements créent des connexions multiples, souvent conjoncturelles. Si France Nature Environnement poursuit l'ambition de structurer le mouvement environnementaliste sur le modèle fédératif, du niveau national jusqu'au niveau départemental, les associations de base, très jalouses de leur indépendance, préfèrent le modèle du collectif. Elles n'envisagent l'adhésion à des fédérations ou à des associations nationales que pour accéder à des compétences et à des interlocuteurs plus haut placés.

Par ailleurs, elles cherchent à s'institution-

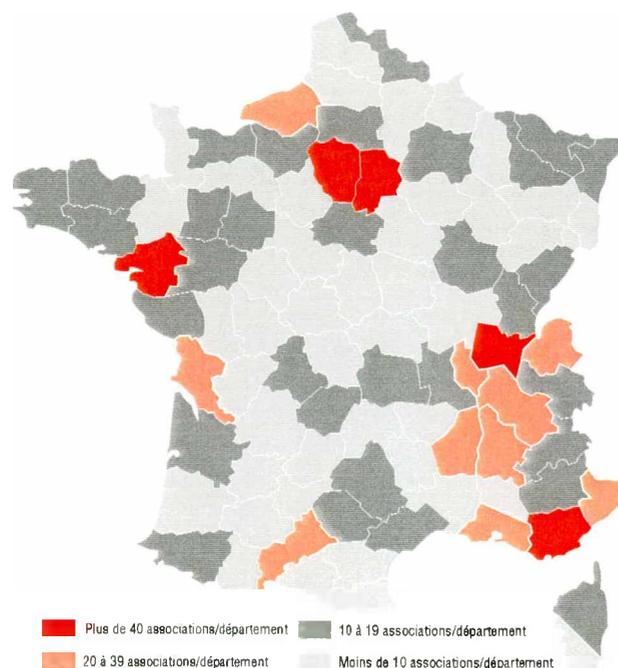
L'inégal développement de la présence associative sur le territoire

Répartition par région de la part de la population de plus de 18 ans déclarant adhérer à une association de défense de l'environnement (période 1990-1992)



Dans les départements où l'extension de l'urbanisation et l'industrialisation exercent le plus de pression sur les espaces naturels et résidentiels, les associations agréées sont nettement plus nombreuses : départements franciliens, littoral de PACA, couloir du Rhône et de la Saône, Seine-Maritime, Loire-Atlantique, Haute-Garonne notamment. Les départements les plus ruraux ne comptent que très peu d'associations en dépit de l'importance de leurs espaces naturels, et très peu d'adhérents également. En 1991, on comptait 1 433 associations agréées, dont 83 au niveau national.

Répartition par département des associations agréées de défense de l'environnement



L'environnement et l'humanitaire

Le soutien aux organisations de protection de la nature
et à celles s'occupant de la santé et de la faim dans le monde
en %

Part des Français ayant déjà soutenu une organisation, sous la forme suivante	dons d'argent	adhésion (hors dons)	participation à des manifestations	soutien, toute forme d'action confondue
Protection de la nature	6,5	3,1	5	14,3
Santé et faim dans le monde	36,9	1,6	3,9	41

Confirment les données du CRÉDOC, l'enquête de l'INED «Espace de vie et Environnement» (1991), qui a interrogé plus de 4 000 personnes, montre que l'environnement est un enjeu de mobilisations locales, quand l'humanitaire est une cause plutôt nationale et internationale.

Source : INED, Enquête «Espace de vie et Environnement» (1991)

L'environnement, grande cause... locale

En se basant sur la taille moyenne des associations locales, on peut estimer entre 5 000 et 6 000 le nombre de groupes actifs sur le territoire métropolitain, soit 4 fois plus que les associations agréées. La majorité d'entre elles se sont créées au cours de la décennie soixante-dix, plus généralement, a vu l'explosion des actions de mobilisation civiques. Après un creux au milieu des années quatre-vingt, une nette reprise des créations a eu lieu entre 1987 et 1992. En Seine-et-Marne, 10 % des associations actuellement les plus actives sont nées avant 1960, 50 % entre 1971 et 1979, 30 % entre 1988 et 1992. Bien qu'elles soient anciennement implantées, les filiales d'associations internationales, Amis de la Terre, Greenpeace, WWF, Fondation Cousteau, n'ont qu'un impact marginal sur le fonctionnement de la nébu-

leuse hexagonale. Il en va un peu de même de l'écologie politique dont les succès et les échecs n'ont pas une incidence directe sur la courbe de création des associations de défense de l'environnement. Si les militants politiques des partis verts sont majoritairement issus du creuset associatif, leur entrée en politique les en éloigne le plus souvent. Les associations tiennent à rester apolitiques afin d'apparaître, aux yeux des pouvoirs publics, comme des interlocuteurs représentatifs des aspirations des populations locales. Elles préfèrent s'appuyer plus sur des compétences techniques que sur le militantisme politique. Malgré un faible effectif d'adhérents, deux fois moindre que celui de l'humanitaire, le mouvement associatif environnementaliste est vigoureux au niveau local. A cette échelle, il a entièrement renouvelé les luttes urbaines en les déplaçant vers l'appropriation, par les classes moyennes urbaines, du patrimoine naturel situé dans l'orbite des villes. ■

CRÉDOC Formation

Le CRÉDOC organise :

un séminaire de formation à

« LA PRATIQUE DE L'ANALYSE
ÉCONOMIQUE SECTORIELLE »

les 9 et 10 avril 1996 à Paris

Renseignements et tarifs au : (1) 40.77.85.63.

3615-3616 CRÉDOC
(1,29 F la min.)

Consultez les principaux chiffres des enquêtes du CRÉDOC sur les opinions, les modes de vie, les politiques sociales et la consommation des Français.

- Consultez le catalogue de nos publications.
- Abonnez-vous à *Consommation et Modes de Vie*

Pour en savoir plus

- Les données présentées ici sont extraites du rapport : « La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement. Etat de la question et monographies régionales », Frédéric Agostini, René-Pierre Chibret, Bruno Maresca, Jean-Louis Fabiani, CRÉDOC, février 1996,

- Une synthèse concernant les différents secteurs associatifs dont celui de la défense de l'environnement, a été publiée dans : Martine Barthélémy, *Les Cahiers du CEVIPOF* n°10, juin 1994,

- Le service de la Recherche et des Affaires économiques du ministère de l'Environnement, commanditaire de l'étude du CRÉDOC, soutient un réseau de recherche sur le mouvement associatif dans le domaine de l'environnement animé par le CRESAL (J. Ion, A. Micoud).

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche
pour l'étude et l'observation
des conditions de vie
(CRÉDOC)

Directeur de la publication :
Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris
Tél. : (1) 40 77 85 01

Diffusion par abonnement
uniquement
200 francs par an
Environ 10 numéros

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC